



Versement d'une pension alimentaire pour un majeur

Par **duke**, le **21/03/2010** à **13:32**

Bonjour, je me permet de vous poser ma question car j'ai effectué des recherches mais je n'ai pas trouvé de réponse claire.

Je suis majeur et vis chez ma mère, qui est séparé de mon père. Ce dernier n'a jamais versé de pension alimentaire depuis leur séparation, il y avait un arrangement amiable qui n'a pas été respecté non plus. (accord verbal)

Est il possible qu'il verse un pension alimentaire dès maintenant alors que ma mère s'est remise en concubinage? Est ce que le fait que ma mère se soit remise en concubinage exonère mon père de cette obligation? ou cela ne joue qu'un rôle sur le montant de la pension sachant que lui aussi s'est remis en concubinage?

Désolé si cela n'est pas très claire. Merci d'avance.